

PORTRAITS D'ENTREPRENEURS D'AVENIR

Novembre 2012

Entrepreneurs d'avenir
Les pionniers
d'une économie
plus humaine



Découvrez chaque semaine le portrait d'un Entrepreneur d'avenir sur www.entrepreneursdavenir.com

Sélection de portraits

1. Sophie Bonnaure
SNC

4. Patrick Rolland
Château Larose Trintaudon

2. Hervé Kerderrien
Activbois

3. Capucine Fandre
Séance Publique



Sophie Bonnaure- SNC



Sophie Bonnaure est la déléguée générale de [Solidarités Nouvelles face au Chômage](#) qui repose sur la solidarité humaine. SNC constitué de 1 200 bénévoles est complémentaire des dispositifs du service public de l'emploi.

Les structures qui aident les chômeurs sont nombreuses : comment fonctionne [Solidarités Nouvelles face au Chômage](#) et quelles sont ses spécificités ?

Le credo de [Solidarités Nouvelles face au Chômage](#), c'est qu'une personne en recherche d'emploi ne doit surtout pas rester seule. Nous mettons donc en place un accompagnement avec deux accompagnateurs bénévoles, si possible venant d'horizons différents, formés à nos méthodes d'écoute.

Un accompagnement ouvert à tous, personnalisé, sans limite de durée, gratuit, et pas du tout institutionnel. Les rencontres se font d'ailleurs souvent dans des cafés. La relation humaine est au cœur de cet accompagnement. Tisser du lien permet à la personne de reprendre confiance en elle. Les accompagnateurs se retrouvent eux-mêmes par groupes de 12 pour une sorte de supervision collective de leurs accompagnements, à plusieurs on a plus d'idées... Ils mettent aussi en place des ateliers ou des visites pour que les personnes accompagnées d'une même ville puissent se connaître.

Notre méthode de travail en réseau a prouvé son efficacité : 60% des personnes trouvent une solution positive à la fin de leur accompagnement. Nous avons aussi la chance de pouvoir créer des emplois pour une partie des personnes accompagnées. Des CDD dans des associations partenaires pendant lesquels l'accompagnement continue. C'est plus qu'une chance en période de forte crise et de chômage galopant.

Sophie Bonnaure- SNC



Quels sont vos liens avec Pôle Emploi ?

Notre association a signé une convention non financière avec Pôle Emploi pour donner un cadre à notre complémentarité. Nous ne travaillons pas à la même échelle, nous sommes sur du qualitatif (2 200 personnes accompagnées l'an dernier par nos 1 300 bénévoles). Des conseillers Pôle Emploi donnent parfois notre contact à des demandeurs d'emploi. Dans certaines villes, ils peuvent intervenir pour donner des informations aux accompagnateurs bénévoles. Solidarités Nouvelles face au Chômage participe aux comités de liaison organisés par Pôle Emploi au niveau national et départemental. Ces réunions ont pour objectif d'améliorer les pratiques de Pôle emploi, en faisant remonter le vécu des personnes au chômage.

Quel est le rôle d'un accompagnateur ? Quels sont les problèmes récurrents auxquels il doit faire face dans le cadre de l'aide à la recherche d'emploi ?

Les accompagnateurs, toujours par deux, soutiennent le demandeur d'emploi dans sa période de recherche, jusqu'à ce qu'il retrouve une situation stable. Les accompagnateurs ne font rien à la place de la personne, mais le seul fait de se voir régulièrement, à une fréquence adaptée à chaque chercheur d'emploi (en moyenne une heure et demie tous les quinze jours) pousse à avancer. Et surtout, au-delà de conseils ou d'idées trouvées ensemble, la personne retrouve en confiance en elle, se dit : je vaudrais quelque chose puisque deux personnes viennent me rencontrer alors qu'elles pourraient tout aussi bien aller au cinéma... Et ça ce n'est pas rien, car le chômage fait un travail de sape du moral très rapide et casse les relations familiales comme amicales.

Les accompagnateurs aident la personne à trouver en elle-même les ressources pour réaliser son projet professionnel et faire appel à son réseau. Parfois, nous avons affaire à des personnes en grande difficulté psychologique. Là, il faut savoir expliquer à la personne que nous avons besoin de relais, et proposer momentanément un autre type d'accompagnement par d'autres structures. Les réunions mensuelles entre accompagnateurs et les formations sont bien utiles dans ces cas-là.

Parfois, notre accompagnement déborde du cadre de la recherche d'emploi sur des questions plus personnelles. Il faut savoir l'accepter, mais ramener la personne à notre sujet. Là c'est bien utile d'être deux à accompagner...

Sophie Bonnaure- SNC



Vous créez aussi des emplois en partenariat avec des associations : pouvez-vous nous en expliquer le fonctionnement ?

Il n'y a pas assez d'emplois en France. Il faut donc en créer. Pour des personnes accompagnées par son réseau, Solidarités Nouvelles face au Chômage crée et finance des emplois solidaires au sein d'associations partenaires. Ces emplois sont à durée déterminée (un an en moyenne) et sont financés à hauteur du SMIC. L'association partenaire est l'employeur. L'accompagnement continue pendant cet emploi. 130 personnes accompagnées ont ainsi pu bénéficier d'un emploi solidaire l'an dernier. Grâce à notre réseau de 3 000 financeurs privés, particuliers et entreprises, ces personnes peuvent se reconstruire professionnellement et personnellement ; nous contribuons également au développement du secteur associatif. En ce sens, nous sommes des entrepreneurs de la solidarité.

Vous faites partie des Entrepreneurs d'avenir depuis juillet 2011 : qu'attendez-vous du réseau et comment comptez-vous vous y investir, dans la perspective du prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir en 2013 ?

A une époque où l'emploi se raréfie et se précarise, notre objectif est de développer nos actions et de les rendre encore plus efficace. Nous développons donc nos partenariats avec les entreprises, que ce soit directement pour les personnes en recherche d'emploi, pour renforcer nos groupes de bénévoles accompagnateurs ou pour trouver de nouveaux financements.

Notre expérience de l'accompagnement est riche, accompagner c'est écouter, et écouter c'est aussi manager. Je suis tout à fait ouverte à faire vivre cette idée avec les Entrepreneurs d'avenir qui auraient envie. Entrepreneurs d'avenir nourrit une vision de l'économie où l'humain a la première place.

Mais s'il n'y a pas d'emploi, il n'y a pas de dignité possible. Il est indispensable de tout faire pour créer des emplois, j'espère que le Parlement 2013 sera l'occasion d'aborder ce sujet avec réalisme et surtout optimiste. Je m'y investirai avec grand plaisir, car pour réduire le chômage, il faut de la solidarité et des initiatives.

Hervé Kerderrien- Activbois



Hervé Kerderrien dirige **Activbois** qui conçoit et réalise des bâtiments bois, sur pilotis ou non, pour le secteur agricole, industriel et l'habitat social.

Nous cherchons des solutions durables en matière d'éco-construction.

Activbois est une entreprise de charpente.

Pouvez-vous nous parler de votre activité ?

Le projet

Construire des structures de maisons en bois ainsi que de bâtiments de service ou agricoles dans une vision de développement durable, c'est-à-dire économiquement rentable, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le contexte général

A l'heure de la prise de conscience mondiale de la nécessité de diminuer drastiquement l'impact des activités humaines sur la nature, beaucoup de personnes se penchent sur la question de l'habitat qui est le premier poste de dépenses des ménages au moins en France.

Depuis plus de 30 ans, ceux qu'on appelle pionniers ou précurseurs ont construit des prototypes de maisons écologiques dont la presse se fait l'écho aujourd'hui de manière insistante et permanente. Ce qui hier encore était considéré comme une incongruité et parfois même interdit devient aujourd'hui le modèle, la norme (CF RT2012). De plus en plus de personnes sont donc sensibilisées à l'impact écologique de l'habitat sur la nature et selon les experts de la profession que sont les architectes, cette prise de conscience est une vraie tendance lourde et pas seulement un effet de mode.

Cependant, alors que la demande croît sensiblement, l'offre du marché dans ce domaine est très limitée. Les entreprises traditionnelles de la construction, tous corps d'état confondus, utilisent toujours des techniques qu'elles maîtrisent parfaitement et tendent à résister à ce changement profond que le marché appelle. Il faut en effet former les ouvriers, les commerciaux, changer de positionnement, s'ouvrir à de nouvelles technologies ; ce n'est pas le type de révolution que mène le plus souvent le Bâtiment même s'il a déjà su s'adapter à bien des nouveautés.

Hervé Kerderrien- Activbois



C'est dans ce contexte que nous avons souhaité créer notre activité pour bâtir des structures en bois, en vulgarisant entre autres des techniques déjà utilisées dans le monde du bâtiment pour professionnels et basée sur des principes constructifs peu onéreux et ayant fait leurs preuves dans le temps et dans de nombreuses civilisations. On peut rappeler ici brièvement que cette technique est utilisée en Italie, en Finlande, au Canada et dans de nombreux pays tropicaux sur des terrains marécageux ou rocheux, et cela depuis la nuit des temps.

Votre slogan est « construire naturellement ». Quels sont vos engagements dans ce sens ?

Technique « poteaux - poutres » en implantation directe au sol / traitement du bois / achat de bois local. Cette technique est pratiquée pour la réalisation de bâtiments sur des terrains présentant des difficultés d'implantation géologiques (terrains rocheux, terrains humides, terrains en pente, terrains de faible surface).

Cette technique présente plusieurs avantages.

Pour le client :

- Cette technique supprime une grande partie voire la totalité des travaux de terrassement préalables.
- La structure montée et toiturée peut permettre à des auto-constructeurs de faire eux-mêmes les autres travaux de la maison, et éventuellement d'étaler ces travaux et leurs coûts dans le temps.

Pour la planète :

- Limiter les modifications des formes naturelles des terrains.
- Le bois est le meilleur piège à CO2 existant.
- Les bois d'origine locale permettent d'en limiter le transport.
- Le traitement des bois est effectué par l'entreprise elle-même (ce qui supprime les transports intermédiaires vers les sites de traitement spécialisés) et selon le procédé le plus écologique que nous ayons trouvé.

Hervé Kerderrien- Activbois



L'éco-construction est-elle l'avenir pour les professionnels du bâtiment ?

Oui, l'éco-construction est l'avenir pour les professionnels du bâtiment qui acceptent de remettre en cause leurs pratiques anciennes. Ceux-ci ne sont pas nombreux mais ils sont tirés par le marché. Ils trouvent cependant des astuces pour faire passer leurs travaux pour de l'éco-construction en faisant un joyeux amalgame de communication entre éco-construction, RT 2012, maisons BBC. Cela leur évite d'avoir à se justifier sur l'utilisation de matériaux non écologiques pour construire des bâtiments « Basse Consommation ».

Quelle sera, selon vous la maison de demain ?

La maison de demain devrait être une maison implantée sur un terrain plutôt petit et construite avec les techniques les plus écologiques possibles. Dans ce sens, il serait bon d'inventer le concept de loca-construction (comme il existe déjà des locavores !) qui consisterait à faire travailler le plus possible des artisans locaux et à utiliser des matériaux produits le plus près possible des lieux d'utilisation. On peut entre autres citer par exemple la terre crue qui peut remplacer avantageusement le béton.

En tant que membre du réseau Entrepreneurs d'avenir, quelles sont vos attentes et comment comptez-vous vous y investir ?

Notre entreprise est encore dans sa phase création et il m'est très difficile de dégager du temps pour l'institutionnel et la notoriété. Je travaille beaucoup avec les réseaux. Pour le moment, je n'attends pas grand-chose du réseau Entrepreneurs d'avenir car je suis conscient que pour qu'un réseau fonctionne, il faut des apports dans les deux sens alors que je ne peux non plus apporter grand-chose à la réflexion commune. Je reste simplement dans une écoute bienveillante de ce réseau en me disant qu'à un moment ou l'autre, un petit évènement peut déclencher une action ou un contact plus fort avec tel ou tel participant.

Capucine Fandre- Séance Publique



Agence conseil en affaires publiques, Séance Publique développe des approches méthodologiques rigoureuses. Elle prend en compte et promeut au quotidien des objectifs de responsabilité sociale globale. Elle est labellisée LUCIE.

Séance Publique est engagée dans une démarche de "Lobbying responsable" ; pouvez-vous expliquer votre engagement ?

Depuis 2008, Séance Publique est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) qu'elle a prolongé dans une réflexion sur les enjeux de responsabilité dans le dialogue entre décideurs publics et privés. Nous avons initié une concertation avec des experts, des professionnels et académiques et des parlementaires, afin d'aboutir à la traduction concrète de ce que peuvent être les exigences d'un lobbying responsable pour une société de conseil en affaires publiques.

Cinq exigences déclinées chacune en critères qui guident la pratique de notre métier : transparence, dialogue, respect des règles et usages au sein des institutions, déontologie, responsabilité.

Vous intervenez souvent sur des situations de crise : quel est alors votre rôle ? Et, comment est perçue votre activité de lobbying ?

Nous intervenons pour des entreprises, des organisations ou des fédérations professionnelles, sur des enjeux de politique publique. En effet, nous sommes missionnés le plus souvent sur des situations de crise qui peuvent être des interventions sur des textes de lois. Mais la difficulté économique actuelle peut en effet nous amener à traiter des sujets plus difficiles tels que des fermetures de sites, des plans de licenciement ; Dans ce cas, notre mission aux côtés des avocats et des spécialistes sociaux consiste à aider l'entreprise dans sa relation avec l'Etat et avec les collectivités.

Dans les territoires, il s'agit le plus souvent en relation avec les collectivités de rechercher des projets qui puissent permettre de poursuivre des activités.

Capucine Fandre- Séance Publique



Notre métier consiste dans ce cas à travailler sur les arguments et positionnements, à conseiller les dirigeants, à organiser et préparer des rendez-vous.

Il s'agit toujours de favoriser le dialogue et la concertation en toute transparence avec les parties prenantes du dossier. Nous recherchons toujours pour nos clients les décisions et positions les plus responsables même s'il est toujours difficile de faire accepter un licenciement et même quand l'entreprise est en situation difficile.

Quels sont vos projets d'avenir ? Pourraient-ils se mailler avec Entrepreneurs d'avenir ?

La question posée précédemment est un véritable sujet de réflexion. Un entrepreneur d'avenir peut-il rencontrer des difficultés économiques ? Peut-on être un entrepreneur d'avenir et annoncer des mauvaises nouvelles et des licenciements ? Quelle attitude de l'Entrepreneur d'avenir dans des situations économiques difficiles ? Quel dialogue social dans ce cas ? Les responsables d'entreprises sont-ils toujours face à face ? Quel mode de négociation et de dialogue paraîtrait équitable dans l'intérêt de tous ? Le fait de mettre l'Etat à la table de négociation favoriserait-il ou pas cette démarche ?

Vous avez largement contribué au réseau (action auprès des candidats aux élections régionales en 2010, Appel pour un Made in France d'avenir en 2012...), comment souhaitez-vous vous y investir dans la perspective du prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir en 2013 ?

Je trouverai intéressant en 2013 de faire une première analyse des démarches d'entreprises responsables et de les poser en lien avec les difficultés économiques ? Les Parlements précédents ont consisté à présenter des expériences toujours positives et enthousiasmantes ; je trouverai intéressant de reprendre tous ces cas, d'analyser les résultats économiques, sociaux, humains afin de pouvoir rechercher avec finesse et honnêteté les indicateurs clés qui permettraient de nous aider tous à des Entrepreneurs d'avenir. Cette démarche m'intéresserait ; Je suis ouverte également à participer à d'autres initiatives telles que la préparation des élections municipales de 2014:quels messages passer aux futurs candidats ?

Patrick Rolland – Château Larose Trintaudon

Patrick Rolland dirige le [Château Larose Trintaudon](#), cru Bourgeois Supérieur du Haut-Médoc qui mène depuis 1999 une politique de développement durable.

Vous êtes un pionnier du développement durable dans votre secteur et vous avez obtenu depuis 2001 de multiples certifications (ISO 9001, 14001, certification Agriculture Raisonnée, etc). Une telle démarche a-t-elle été difficile à mettre en place ?

Une telle démarche était aussi une véritable révolution culturelle. Lorsque nous nous sommes lancés en 1999 sur les démarches qualité et environnementales, nous étions vraiment des pionniers. Je voudrais saluer ici mes prédécesseurs qui ont été des visionnaires et montré une détermination et un engagement sans faille, afin de conduire un tel changement à la fois culturel et structurel. Vous dire que cela a été facile serait peu réaliste et comme pour tout projet de cette envergure cela commence par la nécessité d'amener l'ensemble des collaborateurs à faire le deuil de la situation antérieure afin de permettre à la dynamique de progrès de se mettre en place.

Collaborez-vous avec d'autres entreprises de votre secteur pour faciliter la mise en œuvre de votre démarche et inciter les autres à faire de même ?

Oui bien sûr et pas seulement avec les entreprises de notre secteur d'activité. En effet, sur bien des domaines, les problématiques sont comparables et les bonnes pratiques souvent adaptables d'un secteur à l'autre. Echanger est pour nous capital et vecteur de progrès, donc synonyme de performance.



Patrick Rolland – Château Larose Trintaudon



Quels sont les engagements du [Château Larose Trintaudon](#) en matière de développement durable au delà du volet environnemental ?

D'une manière générale, au travers de notre démarche nous poursuivons 3 objectifs essentiels :

- Etre un vignoble de référence pour nos clients en répondant à leurs attentes, en premier lieu par la qualité de nos produits et en valorisant notre attitude responsable et raisonnée,
- Etre un employeur responsable, soucieux du bien être et du développement professionnel de ses collaborateurs,
- Gérer avec efficacité les ressources allouées pour atteindre nos objectifs tout en veillant à minimiser notre impact sur l'environnement et à maximiser les interactions avec nos parties intéressées.

Cette démarche passe en premier lieu par la valorisation de notre premier capital, le capital humain pour lequel nous avons des objectifs ambitieux en cohérence avec ces engagements. Des actions concrètes ont depuis longtemps été prises en terme de parcours individuel de formation, de protection, de gestion du handicap, d'égalité hommes-femmes, et nous devons aller encore plus loin par exemple :

- En veillant à réserver une place croissante aux femmes dans les organes de décision de façon à ce que la mixité devienne une réalité et même si cela n'est pas simple dans notre secteur d'activité.
- En participant activement à la formation et l'emploi des jeunes, dans un bassin d'activité souvent propice au travail temporaire et à la sous-traitance, afin d'assurer la pérennité de nos entreprises et de l'activité locale.

Qu'attendez-vous du prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir ?

Tout d'abord pouvoir échanger avec les autres entrepreneurs engagés, comme nous le sommes, partager nos expériences et surtout continuer à apprendre des autres afin de progresser.



Retrouvez ces entrepreneurs sur le site

www.entrepreneursdavenir.com